

L'ingénieur Vauban à Namur en 1692

Il y aurait de quoi alimenter ici plusieurs chroniques à propos du célèbre ingénieur et de ses liens avec Namur. Il y aurait aussi quelques idées reçues à évacuer de la mémoire commune à propos des réalisations que l'on attribue au grand homme. À commencer par Namur. On s'entête ainsi à croire et à proclamer que les murailles actuelles de notre citadelle sont de lui. Rien de plus faux ! Démolie sur ordre de l'empereur Joseph II à la fin du XVIII^e siècle, la citadelle a été entièrement reconstruite... après 1815 par les Hollandais, qui ont toutefois respecté les anciens tracés. Mais revenons en 1692.

Cette année-là, le 1^{er} juillet, Namur tombe aux mains des Français après un siège de 33 jours dirigé par Vauban, en présence de Louis XIV et de la cour. À Vauban et à ses ingénieurs le soin de réparer les dégâts et d'améliorer les défenses de la ville et du château. De quoi avoir « du travail par-dessus les yeux », comme il l'écrit au ministre de la Guerre dans le style imagé qui pimente sa volumineuse correspondance à caractère technique.

Vauban a maintenant 59 ans. C'est vieux pour l'époque. Durant son séjour en notre ville, il continue inlassablement à contrôler, à stimuler les travaux qu'il a ordonnés aux quatre coins de la France. Les problèmes familiaux le rattrapent à Namur et l'amènent à deux reprises chez le notaire Philippe Marinx. C'est l'un des plus importants des quelque 50 notaires alors en exercice dans la ville. Ses actes sont conservés aux Archives de l'État à Namur.

Le 26 juillet 1692, Vauban approuve et ratifie un acte passé par procuration, le mois précédent, devant deux notaires pari-

siens en faveur de sa fille aînée Charlotte. En accord avec son épouse, il majore de 40 000 livres la dot initiale de 60 000 accordée à Charlotte en 1680. Ceci afin de ne pas la léser par rapport à sa sœur cadette Jeanne-Françoise, qui a contracté en 1691 un mariage « socialement » plus brillant, avec une dot de 100 000 livres à la clé ! En dix ans aussi, la fortune paternelle avait pu s'étoffer. 100 000 livres, c'est ce qu'a reçu Vauban en récompense de la prise de Mons en 1691. Pour celle de Namur, il en percevra 120 000.

Encore accompagné d'Henri Godignon, son dessinateur attiré, Vauban retourne chez Marinx le 7 août suivant. Pour donner procuration à son secrétaire François Friand afin de le représenter dans un procès que lui intente à Paris une cousine éloignée. Deux actes notariés signés Vauban... retrouvés parmi des dizaines de milliers d'autres !

■ La Société Royale
Sambre et Meuse

www.sambreetmeuse.org



Portrait de Vauban



L'Arsenal, une des réalisations de Vauban